

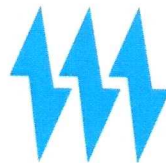
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – justice



MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE
SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)

Appel à manifestation d'intérêt n° 06/2021 pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation des Etudes APS/APD de la Composante Electrification de BASSIKNOU-M'BERRA



Octobre 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A', is located at the bottom left of the page.

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer un projet d'appui à la Décentralisation et aux Villes Intermédiaire productives- MOUDOUN. Une partie de ce financement sera consacré pour effectuer une « EtudeAPS/APD de la Composante Projet BASSIKNOU-M'BERRA ».

Il importe de signaler que dans l'attente de la réalisation des travaux objet du présent Avis à Manifestation d'Interêt, (AMI) les autoirités mauritaniennes ont décidé d'engager les actions nécessaires à l'amélioration substantielle de la continuité et à la qualité du service public rendu aux populations de la ville de Bassiknou.

II. DESCRIPTION DU PROJET DE L'ELECTRIFICATION DE BASSIKNOU ET MBERA

La finalité du Projet est de contribuer à la stratégie d'électrification du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (MPME), et de développer l'accès à l'électricité dans les localités de Bassiknou et M'Berra du sud-est de la Mauritanie, afin de répondre aux besoins des populations et de favoriser les activités économiques, par **la réhabilitation de la centrale thermique de Bassiknou et son hybridation avec l'Energie solaire** et la construction d'un mini-réseaux pour l'électrification de Bassiknou et de M'Berra.

Les objectifs spécifiques du Projet sont les suivants :

- Améliorer durablement et équitablement l'accès aux services et infrastructures productives et énergétiques des populations les plus vulnérables ;
- Permettre d'améliorer le taux de connexion dans des localités déjà électrifiées.

Description du mode opératoire du projet et son pilotage :

Le Projet sera placé sous la maîtrise d'ouvrage de la SOMELEC qui agira en qualité d'autorité contractante.

La mise en œuvre du Projet sera pilotée par une Unité de Gestion de Projet (UGP) au sein de la SOMELEC.

III. ETENDUE DES SERVICES :

Les activités du consultant permettront de réaliser les études Avant-Projet Sommaire (APS) et Avant-Projet Detaille (APD) pour confirmer entre autres le choix de la solution de moindre coût et spécifier sa mise en œuvre pour la réalisation des travaux. Les services du Consultant, consistent à réaliser ce qui suit :

1. Appui à la préparation des dossiers techniques ; préparation d'études

La mission du Consultant se déroulera en 3 Phases :

- 1- Revue de la collecte des données et description de la méthodologie ;
- 2- Etudes Préparatoires d'Avant-projet Sommaire (APS) ;
- 3- Réalisation d'APD avec les études techniques et financières détaillées pour définir la solution technique à moindre coût.

Etude Avant-Projet Sommaire (APS)

Durant cette étude le consultant élaborera :

- Un rapport des lieux du système électrique de la ville de Bassiknou (Mission SOMELEC)
- toutes les études relatives au projet notamment les études relatives à la prévision de la demande en énergie électrique, en vue de sa mise à jour si nécessaire.

- Un levé topographique de la ville de Bassiknou, du Camp de M'Bera et les tracée entre les deux sites
le levé topographique de la ville de Bassiknou, du Camps de M'Bera et du tracé optimal retenu après proposition de deux ou trois variantes de tracés possibles suivant les termes de référence ci-dessous :

Les études topographiques des sites et des tracés doivent être élaborées en tenant compte des impératifs de faisabilité, d'accessibilité et d'exploitation.

Elles doivent être réalisées en collaboration et en concertation avec les autorités publiques locales. En outre, elles doivent ressortir toutes les infrastructures urbaines existantes et projetées notamment les réseaux électriques et d'eau potables ainsi que les plans de lotissements. Elles tiendront compte aussi des contraintes liées aux installations privées et publiques telles que lotissements existants et projetés pour autant qu'elles ont pu être détectées au cours de la reconnaissance des tracés potentiels.

Les plans topographiques et les tracés doivent être faits sur la base des plans d'état des lieux (plan itinéraire) au 1/5000e fourni par le Consultant. Ce plan doit faire ressortir les obstacles intéressant le projet sur une bande de 200 m.

Pour le choix des tracés définitifs, le Consultant soumettra à la SOMELEC, pour chaque ligne, deux à trois variantes possibles.

Le Consultant devra, en outre, préparer à cet effet une note succincte présentant les avantages et inconvénients de chaque option de tracé.

Il est à noter que les informations relatives aux plans topographiques et à ces tracés (coordonnées GPS, levés topographiques, etc..) doivent être fournies.

Cette première phase sera sanctionnée par:

- Un rapport écrit à transmettre à la SOMELEC mentionnant les éléments pertinents aux deux sites et pour le choix du tracé ;
- Des plans itinéraires à l'échelle 1/500e (bande de 200 m) à fournir sur papier et sous format numérique.

2. Caractéristiques principales de la mission à étudier

Elles comprennent:

- L'origine et la destination de toutes les lignes existantes ou projetées. L'identification des localités et infrastructures public et privées situées sur le parcours ;
- Les caractéristiques techniques des équipements et la puissance nominale des postes de transformation ;
- La tension de service ;
- La nature, la section et le nombre des conducteurs de lignes ;
- Les caractéristiques techniques des poteaux disponibles (nature, type, hauteur, efforts, etc..) ;
- Les caractéristiques techniques des armements disponibles ;
- Les caractéristiques techniques des appareils de coupure et de protection etc...
- Les caractéristiques techniques des accessoires et de la quincaillerie des lignes et postes de transformation ;

La SOMELEC fournira toutes les données en sa possession. Le Consultant collectera, par ses propres moyens, les autres données nécessaires à la réalisation des travaux (données climatiques, infrastructures existantes et projetées dans le périmètre des projets, plans etc...). Ces données seront soumises à la SOMELEC pour validation.

IV. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant devra être un Bureau d'études ou association de bureaux d'études ayant des expériences dans les domaines suivants : (i) l'électrification rurale (ii) Etude de projets de centrales hybrides solaire photovoltaïque-thermiques, stockage de l'énergie électrique et des réseaux de distribution, (iii) Etudes d'APD de réseaux de distribution d'énergie électrique et centrales hybrides solaire photovoltaïque-thermiques.

V. DUREE DE LA MISSION :

La durée totale pour l'accomplissement de cette mission, est estimée à deux (2) mois, à compter de la date notification du démarrage de la mission.

VI. CONSISTANCE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VII ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du mandataire commun du groupement de Consultants (en cas de groupement) et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du mandataire du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement qui montre que tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. En cas de groupement solidaire, les références de ses membres seront consolidées.
- Les qualifications techniques, l'expérience en rapport avec les prestations demandées et les références concernant des marchés analogues exécutés par le candidat. Ces références, obligatoirement étayées par des attestations des bénéficiaires, doivent notamment porter sur l'expérience générale, l'expérience spécifique et toute autre référence pertinente qui démontre que le candidat possède les capacités techniques pour exécuter les prestations requises avec indication de la nature et de la description sommaire des missions pertinentes exécutées ainsi que les adresses des bénéficiaires des dites missions (adresse et contacts téléphonique et mail), des périodes de réalisation, du coût des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement).

L'attention des candidats est attirée sur le fait que seules les missions réalisées par les candidats dont les attestations de bonne exécution ont été fournies seront prises en considération lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, publiées 1^{er} juillet 2016, révisée

en novembre 2017 et août 2018. La méthode de sélection qui sera utilisée sera la méthode fondée sur la Qualité et le Coût.

VII. ENVOI DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SOMELEC** ou transmis par voie électronique au plus tard le **25/10/2021 à 12 heures GMT**, à l'adresse ci-après :

Madame la Conseillère Chargée de la Cellule des marchés de la SOMELEC

47, Avenue de l'Indépendance. B.P.355
Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89
Email : cmsomelec@gmail.com;
Nouakchott (Mauritanie)

Le Dossier de candidature doit porter la mention suivante:

« **Appel à manifestation d'intérêt n° 06/2021 pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation des Etudes APS/APD de la Composante Electrification de BASSIKNOU-M'BERRA** ».

VIII. ECLAIRCISSEMENT :

Pour toute demande d'éclaircissement relative au présent avis, les candidats intéressés doivent s'adresser à l'adresse indiquée ci-dessous :

Madame la Conseillère chargée de la Cellule des marchés de la SOMELEC
47, Avenue de l'Indépendance
BP 355 Nouakchott
République Islamique de Mauritanie
E-mail : cmsomelec@gmail.com;

**Le Président du Comité Interne des Achats d'Investissement Inferieurs
aux Seuils définis dans le règlement intérieur de la CMI**



Cheikh Abdellahi BEDDA